L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS DIMANCHE MATIN, 4 OCTOBRE 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE MATIN, 4 OCTOBRE.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:
HORATIO SEYMOUR,
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
FRANK P. BLAIR,
DU MISSOURI.

On trouvera la liste des lettres à la 2me page.

Courrier de Paris. — On trouvera à la seconde page un Courrier de Paris de H. de Pène.

A nos abonnés du faubourg Tremé.

L'inondation qui a envahi le faubourg Tremé, au delà de la rue Claiborne, a forcément suspendu le service de nos porteurs dans cette partie de la ville. Ceux de nos abonnés qui y résident voudront bien venir réclamer le journal dans nos bureaux.

VENTE A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—La moitié indivise d'un terrain au Nouveau Faubourg Marigny, dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues St Bernard, Girod, Annette et St Jean-Baptiste, face à la rue St Bernard, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Par G. Léaumont, au Nord de la rue de Chartres—Marchandises sèches, chapeaux et habillements.

Par Holmes, Marks & Co., au No 32 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, lingerie et "notions."

Par Dejan Jr., au No 183 de la rue Gravier, pianos, Candélabres—Meubles, pianos, outils et établis.

☞ Achetez vos comforts et couvertures chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION!!

☞ Propriété améliorée à l'encan, par le shérif, — demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, le shérif procèdera à la vente publique et adjudication d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé rue St-Bernard, entre les rues Girod et St Jean-Baptiste, Troisième District.

Voir les annonces.

Grande vente sans réserve de meubles de tout genre.—M. J. Dejan vendra lundi à dix heures [illegible] à 11 heures du matin, des meubles de tout genre et de toute qualité, comprenant l'assortiment le plus complet et le plus varié; ainsi des pianos droits et plats, un [illegible] fort de Tari, des bancs de travail, dans la nouvelle salle d'encan, rue Gravier No 183, au coin de la rue Carondelet.

BULLETIN.

La Convention démocratique s'est ajournée vendredi soir, après trois jours de session bien remplis. Elle a voté une adresse qui contient un exposé assez net et assez ferme de la situation créée par le radicalisme en Louisiane, et des résolutions qui se font remarquer par leur prudence. Nous ne dirons rien des nominations qui auraient pu être meilleures mais qui auraient pu aussi être plus mauvaises. L'important est que les candidats puissent remplir les conditions légales d'éligibilité et qu'ils soient de bons démocrates, et la Convention ne les a évidemment nommés qu'après avoir vérifié ces deux points.

Il a été impossible à la Convention d'obtenir, avant de s'ajourner, aucune garantie sérieuse pour l'enregistrement des électeurs. Une lettre de M. Fosdick, l'un des trois enregistreurs, indique, au contraire, qu'il n'y a rien à obtenir de ses deux collègues, qui persistent dans leur interprétation inique de la législation et qui sont décidés, à l'avance, à interpréter avec le même parti pris de partialité toute nouvelle loi que pourra voter la Législature. Le gouverneur se retranche hypocritement derrière un doute légal pour ne pas destituer MM. Baker et Ferguson. Aussi, M. Fosdick est-il convaincu, comme nous l'étions nous-même, que le parti radical ne cherche qu'à gagner du temps et se montrer peu prêt à accorder des concessions qui ne pourront, dans la pratique, remédier aux manœuvres du rusé Baker et de ses collègues.

Si une grande partie des électeurs de la ville parviennent, en montrant du zèle et en usant des mandamus, à se faire inscrire, il est douteux que dans les paroisses éloignées, l'enregistrement puisse être effectué à temps, c'est-à-dire avant le 24 octobre, terme du délai fixé par la loi. Ce n'est que tout récemment que les ordres sont partis pour l'ouverture des bureaux, en admettant que les préposés ne perdent pas un jour pour se rendre à leurs postes, il y aura des paroisses où les bureaux ne pourront être ouverts avant le 10, le 12 ou le 15 octobre. Le temps matériel manquera donc pour inscrire tous les ayant droit.

Quelles sont les intentions du parti radical pour le cas où l'élection ne pourrait être tenue faute d'un enregistrement complet? Est ce de faire nommer les électeurs présidentiels par la Législature, ou de ne pas faire d'élection; ou bien encore de tenir l'élection quand même avec un enregistrement partiel? Ce n'est pas nous qui pouvons répondre à cette question. Il est clair qu'en agissant comme il l'a fait et en retardant les opérations d'enregistrement de façon à rendre l'élection problématique, le parti radical a prouvé qu'il ne comptait pas sur la majorité et qu'il n'avait aucun espoir de voir le peuple de l'Etat voter pour Grant et Colfax. Mais il est difficile de savoir au juste quel est le plan arrêté pour arriver à donner les sept votes de l'Etat à ces deux candidats.

La Convention Démocratique s'est préoccupée de éventualités qui peuvent surgir de la situation actuelle, et elle a autorisé le Comité Central Démocratique, pour le cas où la Législature s'arrogerait le droit de nommer les électeurs présidentiels, à faire ouvrir des bureaux d'élection dans toutes les paroisses, afin de permettre au peuple de voter pour les électeurs présidentiels. Il est plus que douteux que les votes qui seraient ainsi recueillis, soient admis par le Sénat des Etats-Unis, mais ils auraient au moins la valeur d'une protestation contre les votes donnés par la Législature, et ils fourniraient aux démocrates du Nord un puissant argument pour contester l'élection de Grant si elle était due seulement à l'aide des votes envoyés par la législature louisianaise.

A côté de cette mesure qui, il ne faut pas le dissimuler, offre certaines difficultés pratiques, la Convention n'a cru rien devoir arrêter d'une façon définitive, au point de vue de la résistance à l'usurpation radicale. Elle s'est contentée de dire dans ses résolutions que "la responsabilité des conséquences que pourrait produire un si flagrant outrage (la suppression du droit de voter à l'élection présidentielle) devait retomber sur ceux qui violeraient ainsi les lois faites par eux-mêmes." Cette réserve a été dictée aux conventionnels par un sentiment de prudence que nous n'osons pas blâmer; l'avenir dira s'il était justifié.

C'est dans le même esprit de modération que la proposition relative au refus de l'impôt a été ajournée jusqu'à nouvel ordre. Les circonstances peuvent rendre cette mesure impérative, et il ne sera pas absolument nécessaire de réunir de nouveau la Convention pour y avoir recours. Une simple entente entre les citoyens suffira pour rendre le moyen efficace.

La séance de la Législature, vendredi, a été aussi insignifiante que celle de la veille avait été [illegible]. Il faut dire aussi que la Chambre n'a pas siégé faute de quorum et que le Sénat peu nombreux n'a rien fait d'intéressant. Il [illegible] d'adopter seulement le bill qui autorise le gouverneur à détourner les fonds de [illegible] pour venir au secours du Trésor à sec. [illegible] qui a inondé nos rues a ajourné [illegible] cette question ne sera [illegible] tombée dans l'eau.

Dans la séance de jeudi, nous avons eu quelques aveux précieux. Il semble que de temps à autre, quelque radical, piqué par une mouche [illegible], obéissant à un élan secret de sa conscience [illegible], éprouve le besoin irrésistible de dire à ses chers collègues leurs petites vérités et de jeter la lumière sur leurs ténébreux tripotages et leurs spéculations éhontées.

Un d'eux, M. Peter Harper, est venu naïvement confesser que jusqu'alors il s'en était rapporté pour les bills de finances aux comités [illegible], pensant que ceux ci devaient faire leur besogne consciencieusement, mais qu'il était arrivé à la conclusion forcée qu'il y avait en [illegible] Législature les plus infâmes tripotages et agiotages financiers dont il ait jamais entendu parler. Il a ajouté que "les employés et [illegible] de l'Etat avaient été également volés [illegible] agiotages, les escroqueries, la malhonnêteté et l'indifférence de la Législature."

Cette virulente sortie qui confirme, en termes plus énergiques, ce que les démocrates ont dit de cette assemblée, ne figure, en aucune [illegible] dans le procès verbal de la séance inséré au journal officiel. Le rédacteur de ce procès verbal a pensé que toutes les vérités n'étaient pas bonnes à ...... publier. Il en est de même du discours mémorable prononcé par l'ex-général McMillen sur le bill qui devait autoriser le gouverneur à créer au profit d'un sien ami une petite sinécure de $200,000 à $250,000 par an. Il s'agissait de rendre obligatoire le pesage de tout le coton à raison de 25 cents par balle, à percevoir au profit du dit ami du gouverneur, déduction faite peut-être de quelque remise, pot-de-vin, commission ou autre émolument, si toutefois Peter Harper n'a pas menti quand il a dénoncé les tripotages et les trafics illicites qui se commettent au Mechanic's Institute.

Ce qu'il y a de plus curieux c'est de voir que cette vertueuse indignation contre la création d'une si monstrueuse sinécure vient de l'homme qui a fait voter l'érection de sa terre en chef-lieu de paroisse afin de pouvoir transformer quelques centaines d'arpents en lots de ville, de l'homme qui a présenté le bill dit des impressions publiques, dont l'objet réel a été de créer un monopole exorbitant au profit d'un journal dans lequel on dit M. McMillen plus ou moins intéressé, de l'homme enfin qui demandait l'expulsion d'un de ses collègues parce que celui-ci avait osé réclamer une enquête sur des faits de corruption allégués contre le gouverneur Warmoth. Or, ce même M. McMillen n'hésite pas, à l'avance, à qualifier de *coquin paresseux et intrigant* le peseur de coton qui pourrait être nommé par son ami Warmoth. On a bien raison de dire qu'on n'est jamais trahi que par les siens.

Quelle est, en réalité, l'explication de cette petite comédie? M. McMillen revient du Nord où il n'a pas fait long séjour, mais il y est resté assez de temps pour savoir que les tripotages de l'auguste assemblée dont il fait partie, font quelque peu de bruit par là-bas et que les radicaux du Nord ont beaucoup de peine à défendre les radicaux du Sud de toutes les accusations portées contre eux. Or, comme il a fait sa petite affaire, il songe à servir les intérêts du parti en devenant vertueux et en rappelant à la décence ceux des siens qui se montrent trop gourmands.

On peut encore supposer que la récente décision de la Chambre de commerce à propos des inspecteurs et des peseurs de foin, de farine et de tabac, a fait prévoir un échec complet pour la spéculation qui faisait l'objet du bill créant un emploi de peseur de coton, et que McMillen a voulu fournir à la Chambre l'occasion de montrer son désintéressement. L'auteur du bill qui, paraît-il, a bon dos, s'est tenu parfaitement coi et a reçu, sans sourciller, la volée de bois vert que lui a administrée le terrible McMillen. C'était dans l'intérêt du parti! Le nom du héros qui a joué le rôle du baudet sacrifié dans *Les animaux malades de la peste*, est D. H. Reese, de Lafourche. McMillen n'a qu'à se bien tenir; Reese pourrait bien prendre sa revanche un de ces jours.

De temps à autre, nous voyons qu'il est question d'un congé que doit prendre la Législature: mais les jours succèdent aux jours, les semaines aux semaines, et les mois aux mois, et le congé n'arrive pas. Nous en sommes au 85e jour de la session et déjà le journal officiel a publié 199 lois votées, approuvées et paraphées; plus d'une loi par jour! Il est grand temps que nos législateurs nous accordent un peu de répit, car Dieu sait ce que chacune de ces lois va nous coûter. Grands législateurs cessez de voter des lois ou nous cesserons de payer!

Pluies dans le Nord de l'Etat.—Des nouvelles de Shreveport et de Jefferson, Texas, nous informent qu'il y a eu de fortes pluies dans cette région, du 22 au 26 septembre. Depuis quarante huit heures nous n'avons rien à envier à nos voisins de la Rivière Rouge, car c'est un véritable déluge qui a transformé la Nouvelle-Orléans en lac.

Vente de meubles à l'encan.—Les personnes qui désirent renouveler leur maison et vendre leurs meubles, feraient bien de suivre les ventes régulières de M. J. Dejan Jr. rue Gravier No 183, au coin de la rue Carondelet et aussi ses opérations d'encan au dehors. Elles réaliseront pour elles les hauts prix obtenus par [illegible] M. Dejan donne son attention personnelle à ces sortes d'affaires, et expédie promptement et il délivre [illegible] des retours exacts et scrupuleux.

Instruments de Musique.—M. Blackman, qui vient de transférer son établissement rue du Canal, No 164, en face l'Eglise du Christ, annonce qu'il est chargé de la vente des pianos de Knabe et des orgues de Prince. Voyez plus loin l'avis publié à ce sujet.

Habits et linge fait.—Nous annonçons l'ouverture du nouveau magasin d'habits de B. T. Walshe, rue du Canal No 110, au local occupé précédemment par Mme Turner. Ce magasin se distingue non seulement par un stock immense d'articles variés, choisis, et d'une confection supérieure, mais encore par des prix marqués et qui ne varient pas. En voyant ces prix chacun sait s'il peut acheter ou s'il ne le peut pas, et de cette manière il évite la fraude qu'accompagne si souvent les marchandises dont on a envie mais dont on ignore la valeur. Les prix marqués sont certainement une preuve d'honnêteté mercantile. Nous recommandons surtout les habits d'enfants et de jeunes garçons qui forment dans l'établissement de M. B. T. Walshe un des plus beaux stocks du Sud. Voyez l'annonce.

Architecte et Entrepreneur.—Nous recommandons aux personnes qui ont des travaux à faire M. J. A. Celles, architecte et entrepreneur, qui vient de donner à ses ateliers, rue Bourgogne, No 222, une grande extension, de façon à remplir promptement tous les ordres qui lui seront confiés. M. Celles continue à s'occuper de plans de constructions et de ventes, à son bureau, Passage de la Bourse, No 37. On le trouvera à son bureau ou à ses ateliers aux heures indiquées dans son annonce.

Changement de local.—M. E. Prolland, l'habile horloger qui était établi depuis dix ans rue Carondelet, No 1, a transféré son magasin rue du Canal, No 145, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Transfert.—Mme Washington annonce aujourd'hui qu'elle a transféré son brillant établissement de modes au No 197 rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts. L'établissement de Mme Washington a une grande renommée d'élégance et de supériorité. C'est là que les robes sont confectionnées avec tant de goût et qu'on achète les patrons les plus nouveaux et les plus variés. Voyez l'annonce.

Modes et articles de mode.—La maison W. Dauphin, 150 rue du Canal, a reçu récemment un grand assortiment de pailles d'Italie et d'Angleterre, de toutes dimensions, de chapeaux pour dames et demoiselles, de crêpes, tulles, dentelles, parures, coiffures et garnitures. Elle a réduit le prix de ses fleurs, pour les écouler rapidement afin de faire place au nouveau stock qu'elle attend. Nous engageons les dames et les modistes à visiter les magasins de cette maison. Voir l'annonce.

Nouvelles de Saint-Landry.

Nous empruntons au *Crescent* la lettre suivante qui indique l'origine des troubles qui viennent d'avoir lieu dans la paroisse St-Landry et la manière dont ils se sont terminés.

Opelousas, 29 septembre 1868.

Ce village vient de passer par deux journées d'agitation et d'alarme tels qu'il n'y en a pas eu depuis les deux incursions de Banks, et je vais vous en indiquer brièvement la cause. Vous avez peut-être remarqué que l'organe radical de la paroisse, le *Progrès* de St-Landry, a reparu il y a quelques semaines en vue de la perspective du patronage officiel. Le rédacteur de cette feuille, un certain Emerson Bentley, qui [illegible] régulièrement à son école, le *Republican*, les mensonges les plus éhontés et les plus invraisemblables. Il a paru, il y a quelques semaines, un article insultant et mensonger contre [illegible] messieurs d'ici, qui, hier matin, se sont rendus à sa maison d'école (car il combine la vocation de pédagogue avec celle de barbouilleur) et lui ont administré une correction méritée à coups de cravache. Pendant cette flagellation, ses élèves, qui sont de grandes négresses, remplissaient l'air de cris et de vociférations, et la nouvelle se répandit bientôt parmi la population de couleur que leur grand apôtre avait souffert presque le martyr pour leur cause.

En moins d'une demi-heure, les chefs radicaux ici, à la tête desquels sont deux mulâtres du nom de Donald (dont l'un a été représentant de ce district à la Convention *black and tan*) avaient expédié des courriers à toutes les parties de la paroisse, requérant les clubs nègres de se rendre immédiatement à Opelousas, armés et prêts à laver l'insulte dans le sang de ses habitants et à réduire la ville en cendres. Heureusement, l'un de ces courriers eut l'inspiration de tourner bride et de venir révéler la nature de sa mission à un citoyen éminent. L'alarme fut donnée et, à midi, deux à trois cents blancs étaient enrôlés et faisaient des patrouilles aux environs des Opelousas dans toutes les directions. Il n'était pas trop tôt, car des escouades de nègres et de gens de couleur armés et à cheval furent rencontrées dans différentes directions cherchant à se concentrer suivant les ordres reçus. Le premier conflit eut lieu à l'habitation d'un homme de couleur, né libre, nommé Paillet, à un mille de la ville. Les nègres tirèrent sur une patrouille qui se dirigeait vers la ville, et le chef de la patrouille, le capitaine May, a été blessé dangereusement, si non mortellement, par une balle de carabine [illegible] M. B. Anderson, neveu de notre Sénateur, l'a échappé belle, une balle lui ayant rasé la tête et déchiré le cuir chevelu. M. L. S. King, fils de l'Hon. John L. King, a eu son cheval tué, et deux autres citoyens ont été légèrement blessés.

En ce moment des renforts arrivèrent et la position fut emportée, et les nègres survivants furent faits prisonniers et amenés en ville. Plusieurs autres affaires du même genre ont eu lieu dans diverses directions près de la ville. Toute la population nègre a été soulevée, et il n'est pas douteux que si nos citoyens n'avaient pas été préparés pour une telle éventualité à [illegible] qu'on s'attendait, et s'ils n'avaient pas été aussi alertes que braves, le sang d'un grand nombre de [illegible] eût été bu par les cendres de leurs maisons. C'était la vengeance projetée des radicaux contre toute une communauté pour le grief d'un seul individu. Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails. On rapporte qu'il y a eu, de notre côté deux ou trois blancs de tués, et, du côté des radicaux, six à huit nègres.

L'affaire a commencé hier, mardi, vers onze heures, et, aujourd'hui, mercredi soir, on désarme les nègres de toute la paroisse, et les meneurs qui ont été jusqu'ici ultra-radicaux viennent rendre leurs armes et faire une rétractation publique de leurs erreurs passées. Parmi eux on cite John Simms, frère de Simms qui a évincé Dupré de son siége à la Législature, Hilaire Frelot, élu membre du jury de police à la dernière élection, et Wm. G. Bell, candidat pour trésorier d'Etat sur la liste Taliaferro, mais qui ensuite appuya le parti Warmoth, et plusieurs autres. Les Donatos, propriétaires du *Progrès*, ses deux rédacteurs, Bentley et Durand, et beaucoup d'autres ont pris la poudre d'escampette, et, personne ne sait où ils sont, mais ce qui est certain, c'est que c'en est fait du radicalisme à St. Landry pour la présente campagne présidentielle. T. G. C.

CHRONIQUE LOCALE.

Les hommes de police démissionnaires.—A une réunion des hommes de police démissionnaires, tenue hier soir dans la salle du Club Constitution, rue du Canal, des résolutions ont été adoptées dénonçant le chef de police Williamson pour avoir mis ses hommes au service du parti radical, pour son propre intérêt personnel, et déclarant que la police, telle qu'elle est maintenant composée, ne peut plus offrir une protection suffisante aux honnêtes habitants de la ville; il faut donc que ces habitants cherchent à se protéger eux-mêmes.

Les résolutions sont signées par le lieut. Manning et environ 30 membres qui déclarent avoir résigné par respect pour eux-mêmes, pour les citoyens en général et pour le parti démocrate, et aussi, parce que depuis six mois ils n'ont reçu pour tout salaire qu'un papier fort déprécié.

Société de bienfaisance des bouchers.—Dans le compte-rendu que nous avons donné de la réunion de cette société nous avons commis quelques inexactitudes que nous nous empressons de rectifier. Un drapeau français a été offert par M. Paul Esteben, vice-président de la société, et le drapeau allemand par M. Louis Rush. Quatre couronnes ont été en outre offertes par des dames et demoiselles. La sortie qui devait avoir lieu aujourd'hui est renvoyée à dimanche prochain à cause du mauvais temps.

L'archevêque Odin.—Nous lisons dans le *Propagateur* d'hier:

"L'état de Mgr Odin s'est amélioré; cependant le prélat est toujours très faible, et ne se remet que difficilement de l'état d'épuisement auquel l'avaient réduit des fatigues excessives. Quoique nous espérions que le mieux va maintenant marcher plus rapidement, si Mgr est en état de reprendre, cette année, le cours de sa visite pastorale, ce ne sera dans tous les cas, que dans le cours du mois de novembre."

Tentative de suicide.—Depuis quelque temps un pauvre aveugle, conduit par une femme, errait dans les rues du premier district demandant, par l'organe de sa compagne l'aumône à tous les passants. Mais en ce moment la mendicité a peu de succès, et l'aveugle rentrait souvent chez lui, sans avoir rien dans sa poche et pas davantage dans son estomac. Passant hier matin sur le pont Magnolia, au coin de la rue Julie, il conçoit tout à coup l'idée de mettre un terme à sa misérable existence. Se détachant brusquement de la femme sa conductrice, il se précipite dans le canal. Des gens qui étaient là et qui avaient vu son mouvement veulent le retirer de l'eau, mais il résiste et, finalement, il se serait noyé sans l'intervention d'un officier de police qui lui met la main au collet et l'emmène à la station centrale.

Autre tentative de suicide.—M. Ed. Ware, agent général du chemin de fer du Nord pour les billets, a voulu hier mettre fin à sa vie en se tirant un coup de pistolet dans la bouche, chez lui, au coin des rues Franklin et Canal. Tout aussitôt trois médecins ont été appelés et M. Ware a été transporté à l'hôpital. La blessure n'est pas mortelle, l'artère carotide n'ayant pas été coupée. On ne connaît pas la raison de cet acte de désespoir.

Le déluge.—Le vent du Nord-Est ayant succédé à la dernière averse d'hier matin, les eaux du Lac refoulées et jointes aux eaux de la pluie couvrirent hier toute la plaine sur les derrières de la ville, de Jefferson City et de Carrollton. Il y a bien des années qu'on n'avait vu une pareille inondation, semblable, en ses effets, à des crevasses du fleuve qui auraient venu de tous les côtés à la fois. C'est à partir de la rue Claiborne, du côté du Bayou que la submersion a eu lieu. Dans cette section, tous les jardins ont été épouvantablement souffrir, s'ils n'ont pas été détruits.

Les chars du chemin de fer Pontchartrain ont cessé, momentanément, de circuler. Il y a eu beaucoup d'eau à Greenville et à Carrollton, mais hier dès midi, la pluie cessant d'être torrentielle, les eaux ont commencé à baisser. Dans la soirée, le vent a passé au Nord, le ciel s'est éclairci, et le lac baissant, les eaux pluviales ne tarderont pas à se retirer.

Les effets de la tempête de pluie sur certaines parties de notre ville ont été des plus remarquables. Les télégrammes suivants ont été reçus hier de divers côtés par le surintendant de la police:

Station du 3e District, 12:20 P. M.—L'eau du lac Pontchartrain vient jusqu'à la route de Gentilly, et la voie ferrée est sous l'eau.

La maison de bain et le moulin à riz ont été emportés, et aussi une partie de la maison Boudro. Toutes les barraques sur les bords du lac sont loin. Une portion de la ligne ferrée, dans le voisinage de Milneburg, a été emportée. L'eau à Milneburg a 2 pieds de profondeur. Il y a beaucoup d'eau sur les derrières de ce District, mais nous n'avons encore reçu aucune nouvelle de désastre. Rien reçu de la station Lebreton, à 2 ilets du marché, au coin des rues Labadie et Deslonde, depuis jeudi A. M.

(Signé) Lt. Shoemaker.

Station Tremé, 2d District, 1 P. M.—Le flux d'eau a atteint la rue Claiborne en dessus et au-dessous du vieux canal. Des hommes travaillent maintenant sur la levée du vieux Bassin, pour arrêter l'inondation.

(Signé) J. H. Moore, sergent.

Station du 3me District, 3 33 P. M.—La station Le Breton est entourée de 2 à 3 pieds d'eau de profondeur. Si le vent continue à souffler de la direction actuelle, l'eau aura dans la maison avant demain. Que faut il faire?

Signé: T. Flanagan, caporal.

Le caporal, et ses hommes ont dû évacuer les lieux 3 heures après cette dépêche, les eaux ayant continué à monter.

(Rapporteur de l'*Abeille*.)

Station du 3e District, 6 h. P. M.—Je reviens de Milneburg. On ne peut rien faire avec les bateaux. Les vagues sont très hautes. Les habitants pensent qu'il n'y a pas de danger mais au-delà du village est sera emporté. Deux pieds d'eau dans le village et l'eau monte toujours. Il n'y aura pas de train du chemin de fer ce soir. (Signé) J. Becker, sergt.

Station Tremé, 6 12 P. M.—Je reviens du Bayou St-Jean. Les maisons de ce côté du Bayou n'ont pas souffert. Les bateliers que j'ai vu là disent que l'eau se retire vite. Par suite du changement de vent, ils disent que le danger est maintenant passé. La voie ferrée des rues Dumaine et St-Pierre, à partir de la rue Claiborne, est inondée.

L'eau, en quelques endroits, spécialement rue Broad, entre Dumaine et St-Pierre, entre presque dans les chars quand ils passent. Les habitants de cette partie de la plaine n'appréhendent cependant aucun danger.

(Signé) J. Moore, Sergent.

Les bateaux dont il est question ci-dessus sont les bateaux du fleuve envoyés par le lieutenant de police Williamson au secours des habitants sur les derrières de la ville. Pas de dommage sur le fleuve devant la ville.

(Rapporteur de l'*Abeille*.)

Le lieutenant Schreiber rapporte sur les informations d'un homme envoyé par le major Williamson pour avoir des informations:

"Après examen j'ai trouvé que la brèche à la digue du Bassin Neuf avait eu lieu à la rue Claiborne; là M. McGuire était occupé avec des travailleurs à boucher et corroyer cette ouverture qui a 150 pieds d'étendue. Il y a d'autres brèches au coin des rues Galvez et Julie. L'une au coin de Broad a 50 pieds de large et l'autre 40 pieds à l'Avenue de Carrollton.

"J'ai trouvé aussi que le pont sur le Canal au Half way House est dans une situation dangereuse et que les derrières de la ville sont inondés à partir de la rue Claiborne aux cimetières et que le dommage est considérable. On ne parle pas d'accidents sérieux, ni de personnes perdues. M. McGuire et ses hommes travaillent avec énergie.

(Signé) G. J. Schreiber, Lieutenant de police.

Beaucoup d'inconvénients ont résulté de cette abondance d'eau pluviale. Nombre de gens n'ont pu sortir de chez eux ou y rentrer. Le juge Abell, par exemple, retardé chez lui par l'inondation, n'a pu tenir sa Cour hier. Le vent qui soufflait par raffales a renversé quelques cheminées, entouré de bois, barrières, et a décroché maintes enseignes. Sur le tout personne n'a péri et c'est l'essentiel. On ne rapporte aucun accident sur le fleuve.

A 10 heures, hier soir, l'officier Green a rapporté que l'eau était stationnaire. Le vent du Nord était modéré, circonstance très favorable au retrait des eaux.

1 heure du matin—La nuit est magnifique. Dans le courant de la journée les eaux auront toutes repris leur lit et la banlieue sera délivrée du déluge.

Les nègres porteurs.—On dit que les nègres, bien cambrés, forts des reins et des jambes, ont eu maintes bonnes aubaines pendant la journée du déluge. Ils ont porté sur le dos quantité de piétons retenus par les eaux à l'intersection des rues, et ces nègres officieux ont sans doute été récompensés d'une convenable manière. L'un d'eux qui avait rendu un service de ce genre au juge Abell, fort en peine de se rendre à sa Cour, a dit en déposant le magistrat de l'autre côté du torrent: "Je viens de porter sur mon dos la justice criminelle de la Nlle Orléans; elle est lourde." Ce nègre là est nécessairement un homme d'esprit et fera son chemin tout en le faisant faire aux autres.

Séance de la Chambre du 1er Octobre—Dans cette séance le comité des réclamations a soumis le rapport suivant qui a été accepté:

A l'Hon. Orateur et membre de la Chambre des Représentants:

Messieurs—Votre comité des réclamations rapporte respectueusement qu'il a examiné avec soin la réclamation d'indemnité qui lui a été soumise par Edward Gottheil, pour ses services comme agent d'Etat et commissaire en chef de la Louisiane à la dernière Exposition de Paris, et a dûment pesé les raisons données par son Excellence le gouverneur dans son message à votre honorable Corps en faveur d'une allocation pour M. Gottheil, laquelle allocation sera une rémunération convenable pour les dépenses encourues et pour les efforts fidèles et heureux à l'égard de cet Etat, et est arrivé à la conclusion que la justice requiert qu'un bill de secours soit voté pour lui par l'Assemblée générale.

Des journaux américains et étrangers, spécialement de notre communauté, le commissaire Gottheil a reçu les éloges dûs à ses travaux infatigables et éminemment heureux pour les intérêts matériels de la Louisiane. Le vote de remerciement qui a récemment passé dans les deux Chambres de l'Assemblée Générale n'est qu'une preuve de la manière dont ses efforts sont appréciés par ses concitoyens. M. Gottheil, cependant, a dépensé de fortes sommes d'argent et a dépensé deux ans en efforts soutenus pour assurer une représentation et une reconnaissance convenables du savoir faire, de l'industrie et des ressources de l'Etat à l'Exposition. Le gouverneur Wells, qui le nomma, le fit avec l'assurance que l'Etat le récompenserait de ses services. Dans ces circonstances, considérant qu'un employé si fidèle mérite bien sa rétribution, et croyant que l'honneur de l'Etat requiert que cette justice soit faite à M. Gottheil, nous recommandons respectueusement l'adoption du bill suivant:

J. H. McVean,
Président du Comité des réclamations.
John Garstkamp.

Bill de la Chambre No 263, Acte de secours pour Edward Gottheil.

Au moyen de la suspension du réglement, le bill est lu deux fois et référé au comité général.

TEMPERATURE.—3 Octobre.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, No 111 rue de Canal.
Ci-devant encoignure Bienville et Chartres.

6 heures A. M.	72 degrés.
Midi	72 "
3 heures P. M.	70 "
6 heures P. M.	68¼ "

Baromètre montant.

Législature de la Louisiane.

85e jour—3 octobre 1868.

Sénat.—Présidence du lieutenant-gouverneur Dun.

Sur motion de M. Braughn, le Sénat adhère à son bill primitif allouant $5,000 à M. P. Soulé pour honoraires dus dans une affaire importante, chiffre que la Chambre avait réduit à $3,000.

Le bill sur le pénitencier est, sur motion de M. Ray, placé à l'ordre du jour de lundi.

M. Lynch demande qu'on examine le bill du Sénat No 249, dont l'objet est l'émission de cinq millions d'obligations pour protéger les terres marécageuses et d'alluvion contre les inondations. Ces obligations auront 30 ans à courir et porteront 6 pour cent d'intérêt en or. Le Bureau des Travaux publics aura le droit de vendre les obligations mais pas au-dessous du pair, et, s'il ne peut les vendre ainsi, de les hypothéquer pour emprunter. Les fonds ainsi obtenus seront employés à réparer et construire les levées et à tels autres travaux jugés nécessaires par le bureau.

La 4me section engage pour le paiement ponctuel de l'intérêt les terres marécageuses de l'Etat et lève sur ces terres une taxe qui sera intitulée "Swamp Land Bond Tax."

M. Ray parle en faveur du bill dont l'adoption, dit-il, sera une invitation au gouvernement fédéral de coopérer à l'œuvre importante de la reconstruction des levées.

On s'aperçoit qu'il n'y a plus de quorum et le Sénat s'ajourne à lundi.

Chambre des Représentants. — 62 membres sont présents.

M. L. A Wiltz, dém., du 9e district représentatif de la Nlle-Orléans, ayant été déclaré avoir droit à son siége, est reçu à serment par l'orateur.

M. McMillen, rad., de Carroll, se lève pour une question de privilége. Il désire que l'orateur charge le sergent d'armes d'assigner à l'hon. Heidenhain une place permanente à la Chambre, attendu que ce membre erre çà et là sans savoir où se reposer. — Une place lui est donnée par ordre de l'orateur.

Le comité qui avait été choisi pour se rendre dans la paroisse Lafayette, afin d'instruire l'affaire de l'élection contestée entre Casey, rad., et Judice, dém., fait son rapport.

Le rapport de majorité signé par MM. Willis Prescott, (dém.), P. Jones Yorke, (rad.), et J. H. de Grange, (dém.), recommande que le siége soit donné à M. Judice.

Harry Lott, (coul.), du même comité, croit que la place appartient à Casey.

James S. Mathews, (rad.), soumet une opinion en ce qu'il considère la situation des choses dans la paroisse Lafayette, mais ne recommande rien. Toute l'affaire est référée au comité sur les élections. Le comité sur les améliorations intérieures rapporte d'une manière défavorable sur le bill pour creuser l'embouchure du Mississippi, par la raison que l'Etat de la Louisiane n'a pas de juridiction sur l'embouchure du fleuve, cette affaire étant du ressort du gouvernement fédéral.—Accepté.

Le bill pour allouer $100 par an aux personnes qui ont souffert de l'émeute de juillet 1866 est mis au rôle.

M. Vean, rad. de Caddo, présente un bill par lequel les billets d'Etat, warrants et autres papiers d'Etat, rachetables, seront reçus pour toutes les licences et autres taxes dues avant 1865. Lu deux fois et référé au comité des voies et moyens.

Le bill par lequel les warrants émis en faveur des membres de la présente Législature et ses employés, seront recevables pour des terres d'Etat, a passé.

Le bill pour autoriser le maire et le Conseil municipal de la Nouvelle Orléans à émettre pour $5,000,000 de bons, avec les amendements du Sénat, est mis en discussion.

L'amendement du Sénat portant qu'ils seront vendus à 90 p. 0/0 d'escompte, si mieux ne peut, est adopté.

L'amendement du Sénat portant que le choix de l'agent financier appartiendra au maire sous le consentement du Bureau des aldermen, est adopté.

L'amendement du Sénat pour fixer la taxe de toutes propriétés taxables à un demi de un pour cent, pour faire face au capital et aux intérêts des dits bons, est adopté.

L'amendement du Sénat requérant la destruction des planches de toutes les dénominations et faisant de la négligence du trésorier de ville à opérer cette destruction, une offense de première classe, entraînant la perte de sa place et l'emprisonnement au pénitencier pour une période de deux ans, est adopté.

L'amendement du Sénat faisant un devoir au trésorier de ville de détruire à la fin de chaque mois tout l'argent de ville reçu pour taxe, avec la même pénalité que pour négligence dans la destruction des planches, est adopté.

Le bill du Sénat pour enjoindre aux collecteurs de taxes de recevoir les warrants de la Législature de 1868 en payement de toutes taxes, les taxes de levée et d'école exceptées, est référé au comité des voies et moyens.

McMillen (rad.) de Carroll, appelle le bill du Sénat relatif aux pouvoirs et devoirs du bureau d'enregistrement. Ce bill est lu deux fois et envoyé à l'impression.

La Chambre s'ajourne à lundi.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu, avant-hier soir, 2 octobre, des journaux de Paris du 18 septembre, arrivés en 14 jours et demi. Nous y puisons les nouvelles suivantes:

Des nos premières promotions de révéler un *mystère de cabinet* concernant le dernier passage à Paris de la reine Victoria. On nous assure que lord Lyons avait mis l'empressement le plus louable à obtenir de Sa Majesté britannique son adhésion définitive à une entrevue avec Napoléon III. Et cependant, l'ambassadeur d'Angleterre à Paris aurait été mis dans la nécessité de faire savoir à Fontainebleau que la Reine avait changé d'avis sans en expliquer la raison. C'est à la suite de cette résolution de Sa Majesté britannique que Napoléon III a cru devoir retarder discrètement son retour à Paris de vingt-quatre heures, afin de ne pas contrarier l'*incognito* observé par la Reine.

Si les cercles politiques de Paris se sont émus un instant des paroles prononcées par Napoléon III au camp de Châlons,—paroles qui paraissaient dissimuler une pensée belliqueuse,—il résulte de nos renseignements que l'opinion pacifique des diplomates ne s'est point modifiée. A l'ambassade de Prusse à Paris et au ministère des affaires étrangères, personne ne suppose une rupture entre la France et la Prusse.

Nous croyons savoir qu'avant le départ de Napoléon III pour Biarritz, des personnes jouissant de la confiance de Sa Majesté l'avaient vivement engagé à prendre une décision qui tranche la question de paix ou de guerre. Il paraîtrait que l'Empereur, tout en accueillant les avis de chacun, aurait donné à entendre qu'une résolution dans un sens ou dans l'autre n'interviendrait qu'autant que si la diplomatie avait accompli sa mission.

Le bruit d'une entrevue qui aurait lieu à Berlin entre Napoléon III et le roi Guillaume a circulé ici comme à Paris. Il y a une question d'amour propre engagée à ce propos, aucun des deux souverains ne voulant prendre l'initiative et faire les premières avances. On dit cependant que M. de Solms et M. de Moustier auraient pris un très vif intérêt à la réalisation de ce projet, et qu'ils ont fondé sur cette entrevue toutes leurs espérances pour le maintien de la paix européenne.

Nous recevons des renseignements sérieux sur la situation intérieure de la Belgique. On parle de crise dynastique, de crise financière, de crise commerciale. Les questions cléricolibérales agitent des esprits déjà mal disposés.

On a beaucoup observé à Bade les excellents rapports et les longs entretiens du duc d'Aumale avec le prince héritier de Prusse. Ces marques réciproques d'entente et de sympathie s'échangeaient principalement, et comme à dessein, dans les endroits publics où se rencontraient de nombreux touristes français et plusieurs personnages politiques importants. Des princes français ne peuvent cependant réédifier l'armée de Coblentz et appuyer leurs prétentions sur les baïonnettes étrangères, surtout sur les intrigues prussiennes, sans provoquer contre eux la juste réprobation du sentiment national.

Voici, d'après une dépêche, la réponse du roi de Prusse à M. Ludemann, recteur de l'Université de Kiel, qui, dans un discours adressé à Sa Majesté, pendant la représentation donnée au théâtre, avait insisté sur le vœu général de voir la paix se maintenir:

"En ce qui concerne les vœux que vous formez pour la conservation de la paix, personne ne saurait les partager plus vivement que moi; car, c'est pour un souverain une nécessité pénible, et qui engage devant Dieu, que de se voir forcé de prononcer le mot fatal de guerre. Et cependant il est des circonstances où un prince ne peut ni ne doit se soustraire à une telle responsabilité.

"Vous-mêmes, vous avez vu de vos propres yeux, ici, que la nécessité d'une guerre peut s'imposer quelquefois à un prince comme à une nation.

"S'il existe entre nous un lien de confiance et de dispositions amicales réciproques, c'est à la guerre que nous le devons.

"Au reste, je ne vois dans toute l'Europe aucune circonstance menaçante pour la paix, et je le dis hautement pour vous tranquilliser. Mais ce qui doit vous rassurer encore davantage, c'est la vue des représentants ici rassemblés de mon armée et de ma marine, cette force de la patrie, qui a prouvé qu'elle ne craint pas d'accepter et de mener à bonne fin une lutte qui lui a été imposée."

Des lettres de la Canée (Crète) annoncent que le village de Samaria qui était le dernier asile de l'insurrection, s'est rendu le 24 août après quelques coups de fusil qui ont mis en déroute les brigands. Plusieurs chefs ont fait leur soumission, et le gouverneur Hussein-Pacha a fait grâce à ceux qui avaient été pris. Il ne reste qu'à voir s'achever le rapatriement des familles crétoises réfugiées en Grèce.

Les autorités helléniques y ont jusqu'ici apporté des difficultés; mais devant le manque absolu de vivres et d'argent, il faudra bien que le mauvais vouloir des Grecs cède à la nécessité.

Le gouvernement brésilien a donné satisfaction à la réclamation présentée par le général Webb, ministre des Etats-Unis, au sujet des difficultés qui, par suite des événements de guerre, avaient entravé le voyage à l'Assomption de la canonnière américaine la *Wasp*.

Le *Moniteur* annonce qu'il a été permis à ce bâtiment de remonter librement le fleuve Parana, dont la navigation avait été interrompue en raison des opérations du siége d'Humaïta.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Traité Commercial et Militaire entre la France et la Hollande.

Probable accession de la Belgique.

Affaires d'Espagne.

Prim opposé à la République.

Nouvelles Européennes.

Londres, 3—Il est annoncé aujourd'hui que les grandes puissances conserveront leurs relations diplomatiques avec l'Espagne en l'état où elles sont aujourd'hui.

D'Israéli a adressé une circulaire à ses constituants. En parlant de la suppression de l'Eglise d'Irlande il a dit que cela signifiait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, cela augmentera aussi la rancune et l'animosité des Irlandais; rendra la propriété incertaine, la confiscation contagieuse et, le pire de tout, livrera l'Angleterre au Pape et en pratique à la suprématie d'une puissance étrangère.

On dit qu'un traité commercial et militaire a été ratifié entre la Hollande et la France. On croit que la Belgique se joindra au traité.

A Barcelone le peuple a mis à sac l'hôtel de ville et a publiquement brûlé le portrait de la reine. On a tiré sur le comte de Cheste qui tâchait de calmer la populace, et qui n'a échappé qu'à la faveur de la nuit.

Bassel a été nommé par la junte provisoire pour commander en Catalogne.

Paris, 3—Les funérailles du comte Walewski ont eu lieu aujourd'hui. Les ministres français, les diplomates étrangers, et quelques officiers de la marine américaine en uniforme, y assistaient.

Londres, 3—Ganloy et Prim sont opposés à une république en Espagne.

Plusieurs navires de l'escadre américaine sont devant les côtes d'Espagne.

Nouvelles de Washington.

Washington, 3—Le général Howard porte les dépenses totales du Bureau des Affranchis jusqu'au 1er août 1868, à $12,935,000.

Le retour de Grant a été différé jusqu'au dernier jour d'octobre.

Le secrétaire Browning est revenu.

Le contrat pour imprimer les timbres de poste, pendant 4 années, a été donné à la compagnie des billets des banques nationales de New-York.

L'ex-gouverneur Parson, de l'Alabama, a fait visite au Président aujourd'hui.

Washington, 3—Un contrat a été fait avec la Compagnie du Commerce de Mobile pour un service de malle de trois fois la semaine, jusqu'en juillet 1871.

Washington, 3.—Des personnes présentes à Philadelphie disent qu'aucun homme de couleur n'a participé à la procession des "Boys in Blue."

Nouvelles diverses.

Montgomery, 3.—Vendredi, la Chambre a éliminé un démocrate et a admis un républicain à la place. Le républicain était candidat dans le comté de Jones et réclamait un siége pour ce comté. Le démocrate était de Fayette. La législature a aboli le comté de Jones et alors le républicain a réclamé son siége pour Fayette. La majorité du comité avait rapporté que le démocrate était élu par une majorité de plus de 700 et que des [illegible] n'était pas un candidat contre.

Le bill de l'élection est encore en discussion. Le gouverneur Smith est attendu cette nuit. Le bill d'enregistrement recevra, pense-t-on, sa signature, mais il est peu probable qu'il signe le bill pour les électeurs présidentiels, attendu que le temps manquera pour compléter l'enregistrement.

Il pleut très fort depuis hier après-midi, et les cours d'eau du voisinage ont énormément grossi.

Montgomery, 3—Jusqu'ici on a reçu pour cette saison 5000 balles de coton environ. Le stock s'élève ce soir, à 3410. Un lot de coton a été vendu ce soir, à 23.

New-York, 3—De 10,000 à 12,000 personnes se sont réunies hier soir pour congratuler McClellan sur son retour. Sa présence a donné lieu à de grandes acclamations. Il s'est borné à leur dire qu'il les remerciait de leur attention.

Une réunion d'Irlandais dans le 6e district a nommé George Francis Train pour le Congrès, en opposition à Jno. Morrissey.

Martinsburg, Ma. 3—Dans des troubles survenus aujourd'hui à l'occasion de l'enregistrement, trois personnes ont été tuées.

Kansas City, 3—Il y a eu des désordres dans un meeting de radicaux aujourd'hui. On a tiré une douzaine de coups de pistolet. Un homme seulement a été blessé.

Boston, 3—Richard H. Dana a consenti à accepter la nomination qui lui a été offerte par les électeurs opposés à Butler.

New-York, 3—Le synode des catholiques romains en cette ville a décrété qu'aucune absolution ne peut être donnée aux Francs Maçons et que les mariages doivent être célébrés à l'église.

Une motion pour empêcher toute absolution aux Fénians a été rejetée.

A la cour d'appel, hier, l'appel du général B. J. Butler de la décision de la Cour Suprême du Premier District judiciaire qui affirme les décisions du Surrogate Tucker ordonnant à Butler, comme exécuteur de son père, A. J. Butler, de rendre un inventaire des effets situés dans l'Etat de New-York, a été plaidé. La cour a réservé son arrêt.

Boston, 3—La Convention nationale des hommes de couleur en session ici consiste en 13 délégués, savoir: Caroline du Nord 2. Floride 2. Texas 1. Virginie 3. Kentucky 1. New-York 1. Maine 1.

Nouvelles Européennes.

Frankfort, 3.—Bons plus faciles 76 5/8 à 76 3/4.

Hâvre, 3.—Coton actif à 138 francs.

Paris, 3.—Bourse inactive. Rente 68, 95.

Marchés américains.

New-York, 3—Le marché monétaire est retombé à 3 et 5 pour prêts sur demande. Or, plus fort à 140 1/4 Gouvernements, fermes et en hausse. Coton, plus ferme. Vendu aujourd'hui, 2,500 balles. Middling, 27.

L'état des banques montre une diminution de $1,519,000 dans les prêts; de $816,000 dans les espèces; de $7,149,000 dans les dépôts, de $3,347,000 dans les legal tender, et une augmentation de $802,000 dans la circulation.

Charleston, 3—Coton ferme à l'ouverture, mais excité dans la journée. Les vendeurs sont trop exigeants pour les acheteurs. Vendu 170 balles. Mid. nominal 24 3/4 à 25. Reçu 586. Exporté pour le cabotage 850. Pour la Grande-Bretagne 87 balles.

Savannah, 3—Coton calme à l'ouverture et ferme à la clôture. Vendu aujourd'hui 300 balles. Mid. 25 à 25 1/2. Reçu 1360. Exporté 2964.

Savannah, 3—Temps chaud, avec une forte pluie depuis 24 heures.

Mobile, 3.—Coton. Vendu aujourd'hui 1,000 balles. Marché ferme. Mid. 24 1/2. Reçu 1173 balles.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 3—Le rapport de Sibley sur l'affaire de Camilla n'est pas communiqué aux rapporteurs. On dit que le premier rapport, télégraphié de Bainbridge, est, sous beaucoup de rapports, soutenu par les faits. Le rapport est arrivé mardi au quartier-général du Bureau des Affranchis.

Dernières nouvelles de Madrid. — Serrano n'ira pas à Madrid, parce que la garde nationale qui tient Madrid refuse d'admettre les troupes régulières que Serrano commande.

Florence, 3—Signor Scovasso a été nommé ministre italien à Mexico par la permission de Victor Emmanuel. Scovasso agira aussi pour la France dans la capitale du Mexique.

Philadelphie, 3—Le col. T. W. Forney a présidé la convention des "Boys in Blue". Il y avait 12,000 ou 15,000 personnes à la procession, y compris les clubs de la ville.

NÉCROLOGIE.

M. WALEWSKI.

Nous recevons par le câble transatlantique une dépêche ainsi conçue:

Paris, 28 septembre.

"Le comte Walewski, ancien président du Corps Législatif et membre du Conseil privé, est mort hier à l'âge de 58 ans."

M. Florian Alexandre Joseph Colonna comte Walewski était né le 4 mai 1810. Fils d'une comtesse polonaise, et, s'il faut en croire la chronique, de l'empereur Napoléon Ier, il montra, dès toute son éducation, une précoce activité d'esprit; il alla, dès l'âge de dix-neuf ans, à Londres, entamer des négociations en faveur de la Pologne, avec les hommes d'Etat les plus éminents de l'Angleterre, qui restèrent depuis en relation avec lui.

Après la révolution de juillet, honoré de l'amitié du duc d'Orléans, il pouvait espérer, dans l'armée, où il devint capitaine du 4e régiment de hussards, un rapide avancement, lorsque, fatigué de la vie oisive des garnisons, il donna sa démission. Il devait arriver à la vie politique par les journaux et la littérature, et il se fit connaître à la fois dans la société parisienne de cette époque, comme homme du monde, comme publiciste et comme auteur dramatique. On cite de lui, entre autres brochures: *Un Mot sur la question d'Afrique* (1837, in-8), et *l'Alliance anglaise* (1838, in-8). Il était un des fondateurs et des rédacteurs du *Messager*. Au théâtre, il passe pour avoir collaboré à *Mademoiselle de Belle-Isle*, de M. Alex. Dumas (1839); il a donné ensuite, sous son nom, *l'Ecole du Monde, ou la coquette sans le savoir*, comédie en cinq actes, à laquelle l'actrice Anaïs Aubert, selon la *France littéraire* qui, à ce propos donne à celle-ci une qualification singulière, aurait apporté une très importante collaboration; cette pièce, représentée au Théâtre-Français, le 8 janvier 1840, avec un luxe d'ameublement peu ordinaire sur cette scène, n'eut qu'un demi-succès.

La même année, M. Walewski entra dans la carrière diplomatique. M. Thiers, devenu président du cabinet du 1er mars, acquit le *Messager* et donna à son rédacteur une mission en Egypte. Sous le ministère de M. Guizot, M. Walewski reçut aussi diverses missions, il était attaché à la légation de Buenos-Ayres, lorsqu'éclata la révolution de 1848.

Après l'élection du 10 décembre, d'anciennes relations avec quelques uns des hommes les plus dévoués au président servirent sa fortune. Dès 1849, il se rendit avec le titre de plénipotentiaire et d'envoyé extraordinaire, à Florence, d'où il passa à Naples. En 1851, il devint ambassadeur près la Grande-Bretagne.

Au 7 mai 1855, il fut appelé à remplacer M. Drouyn de l'Huys, démissionnaire, au ministère des affaires étrangères, et ce fut lui qui eut la mission délicate de régler toutes nos relations avec les différentes puissances de l'Europe, pendant la dernière période de la guerre d'Orient, ainsi que l'honneur de présider, comme plénipotentiaire de la France, les conférences du Congrès de Paris et de signer le traité du 30 avril 1856. Il présida aussi les nombreuses conférences qui ont eu lieu de nouveau à Paris pour régler les détails de l'application du traité (juillet 1858). M. le comte de Walewski est entré au Sénat le 26 avril 1855. Il était, depuis le 3 décembre 1852, grand officier de la légion d'honneur.

Après la mort de M. de Morny, il fut appelé par décret de l'empereur à la présidence du Corps Législatif. Il fut contraint bientôt de donner sa démission, par suite de graves dissidences qu'il avait eues avec M. Rouher. Depuis cette époque, il vivait retiré à Deauville, à l'embouchure de la Seine.

—Le maréchal Niel est attendu à Cherbourg, où il assistera à des expériences intéressantes sur des forts cuirassés mobiles, qui doivent être placés à l'entrée de la rade de Cherbourg, dont ils rendront les abords inexpugnables.

— Il n'est plus douteux pour personne que le gouvernement italien a voulu ouvrir des pourparlers au sujet de l'évacuation du territoire romain par nos troupes; mais lorsque M. Nigra a voulu sonder le terrain, il s'est trouvé en face d'une fin de non-recevoir tellement péremptoire que le cabinet de Florence a renoncé à donner suite à son projet.

— On s'attend, à Saint-Pétersbourg, à la reprise des hostilités dans l'Asie centrale. Une dépêche annonce que le czar a refusé de ratifier le traité conclu avec l'émir de Boukharie.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 3 octobre.

Le marché monétaire n'a pas changé. Les demandes d'escomptes ont un peu augmenté dans les banques, mais il ne s'offre guère de billets de premier ordre dans les rues. Le taux de l'intérêt est encore de 10 pour cent par an et de 1 par mois le papier No 1, de 1 1/4 à 1 1/2 le papier No 2. Les billets hypothécaires sont à 10 et 12 par an le No 1 et de 12 à 15 le No 2. Les banques escomptent la plupart des bons billets (à courte échéance) que leur offrent leurs clients.

L'or a ouvert à 138 1/8 à 139 1/8 contre 140 1/8 à New-York; après s'être vendu à 139 1/4, il a fermé à 138 3/4 à 139.

Les offres de change américain n'ont été que modérées, mais il ne s'est opéré aucun changement important dans les cours. Les banques ont tiré sur New-York à 3/8 à 1/2 d'escompte—le plus souvent à 3/4—et quelques une ont eu à répondre à une bonne demande pour remises. Les ventes de change de commerce sont: $5000 sur New York, à vue, à 15/32 d'escompte, $8,900, $10,000 et $15,000 à 1/2, $10,000 à 9/16, $5000, $5000, $20,000 et $5,000 à 5/8.

Il ne s'est pas vendu d'actions.—50 bons du chemin de fer des Opelousas ont été pris à —

Les billets de la ville ont été négligés 10 000 ont changé de mains à 36 1/4 d'escompte.—Les courtiers ont acheté les petites sommes à 37 à 37 1/4 d'escompte et vendu à 36 à 36 1/2.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 3 octobre 1868

Coton—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées—à cause de l'exiguité du stock—à 1250 balles et les prix ont éprouvé une hausse de 1/4 c, le good ordinary ayant clos à 23¾ à 24 c, le low middling à 24½ à 24¾, le middling à 25 à 25—, le strict middling à 25½ à 26 c et le good middling nominal.

ETAT DU COTON

Stock en mains au 1er sept, 1868, balles		3041
Reçu depuis notre dern. rapport	1158	
" précédemment	52430	
		53588
		56632
Expédié aujourd'hui	4476	
" précédemment	18106	22582
Stock en mains		34050

Tabac—Depuis notre revue de mercredi dernier il ne s'est opéré aucun changement matériel dans la condition du marché au tabac lequel est remarquablement calme. Les ventes ont embrassé 45 boucauts à des conditions privées. Le Stock à vendre est en ce moment très faible. Les arrivages durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont fourni 45 boucauts. Pas d'exportation. Recettes totales depuis le 1er septembre 1868, 330 boucauts contre une exportation de 341. Stock actuellement en mains et à bord de navires, 2067 boucauts. Cotes: Léger—Refusé, 7 à 9; Common Leaf 9 à 10, Medium, 10½ à 12, bon 14 à 15, fin 15 à 17, Choice selections, 18 à 20; fin pour capes, 22 à 30.

Lourd—Refused, 9 à 10 c Common leaf, 10 à 12; medium, 12 à 13 c, good, 15 à 16 c, fine 18 à 22 c; choice selections 19 à 22. Capes belles —.

Sucre—Il ne se fait que des affaires par le placement à 12 à 13¼ c pour les grades de sucre de Cuba, en caisses pour l'épicerie et 11¼ à 13¼ c la livre de sucre en boucaut. Le sucre de la Louisiane se vend en détail 13½ à 15 c le livre de fair à prime.

Mélasse—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente, aujourd'hui, mais nous cotons l'article par chargements à 31 à 3— c le gallon, selon la qualité.

Arrivages de l'Ouest—Depuis notre dernière revue il ne nous est arrivé aucun bateau de l'Ouest.

Farine—La pluie qui depuis avant-hier, n'a cessé de tomber, a interrompu le mouvement et conséquemment il ne s'est fait que peu d'affaires, et la demande ne paraît pas très animée. Aujourd'hui, les principales ventes se sont bornées à 3 0 barils, dont 30 de superfine à $7, 230 d'extra de choix à des conditions privées et 30 du à $12 62½ le baril.

Mais—Le débarcadère étant dépourvu d'approvisionnements, la pluie qui n'a cessé de se faire sentir, ces deux causes ont interrompu les affaires. Un lot de 241 sacs d'inférieur s'est vendu en magasin à 97½ c le boisseau. Le marché est coté ferme à 90 c le boisseau de maïs de la Louisiane, 97½ c à $1 pour celui de l'Ouest blanc mélangé, $1 a— pour le blanc et $1 10 à $1 42 pour le jaune.

Avoine—Il n'y en a pas au débarcadère et les ventes en magasin ont été entravées par l'inclémence du temps. Un lot de 100 sacs a été vendu en magasin aujourd'hui, à 61 c le boisseau. Nous cotons 63 à 65 c le boisseau.

Son—Le son manquant au débarcadère, les prix de l'article ont haussé; ventes de 50 et 100 sacs écoulés aujourd'hui à $1 30 les cent livres. Le stock en magasin est rond

Foin—25 balles de foin de choix de St Louis 50 balles de l'Ohio de choix vendues à $25 le tonneau. Les qualités de choix sont comparativement rares et en demande. Le prime Ohio est coté à $22 à $24 le tonneau.

Porc—Le marché continue à être calme, mais ferme et sans changements. Un lot de 50 barils de mess vendu à $30 50 le baril.

Bacon—Le stock en mains est fort mais l'assortiment est bon, la quantité de bacon strictement prime à choix sur le marché est comparativement faible. Les prix ont été plus fermes aujourd'hui et les épaules se vendent en détail à 13 à 13¼ c, les côtés ribbed 15¼ à 15¾ c, les côtés clear ribbed 16 à 16¼ c, les côtés désossés 16½ à 17 c, les jambons passés au sucre 19 à 21 cents.

Saindoux—Un lot de 45 barillets de prime vendu à 21½ c la livre. Le saindoux en barillet est coté à 21½ à 21¾ c, en tierçons 19¾ c.

Beurre—Le beurre du Nord et celui de l'Ouest sont calmes à 22 c la livre de la qualité de choix de l'Ouest, 25 c pour le fair à bon 40 c pour le bon du Nord, et 45 c pour le Goshen de choix.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 4 octobre 1868.

Arrivé, hier—83 boeufs du Texas, 72 veaux et veaux d'un an.

Vendu—209 boeufs du Texas, 327 veaux et veaux d'un an, 70 cochons, 3 vaches à lait.

A vendre—303 boeufs du Texas, 733 veaux veaux d'un an, 73 cochons, 250 moutons, 5 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	25 00 à	35 00
Do do 2me do do	— — à	—
Boeufs du Texas, 1ère do do	20 00 à	30 00
Do do 2me do do	15 00 à	20 00
Do do 3me do do	00 00 à	12 00
Do do nourris au maïs, par livre net	— — à	—
Cochons, par livre, gr	— 11 à	— 13½
Moutons, 1ère qualité, par tête	5 00 à	— —
Do 2me do do	3 50 à	4 00
Do 3me do do	— — à	— —
Vaches à lait, de choix, par tête	90 00 à	100 00
Do 2me qualité, par tête	50 00 à	80 00
Veaux d'un an, par tête	8 00 à	10 00
Veaux de lait, par tête	4 00 à	7 00
Chèvres, par tête	1 00 à	4 00

Décédé hier, 3 octobre, à l'âge de 56 ans, Pierre Goulet, natif du Canada, habitant la Nouvelle-Orléans depuis 30 ans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux des familles J. T. Hanemann et J. Lorber, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures.

Le corps est exposé rue Gravier No 209, entre Franklin et Liberté.

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché,
AU BUREAU DE CHANGE
De J. BRETTE,
6......RUE ST-CHARLES......6
Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.
Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 sout—3mPP

Bureau de l'Avocat assistant de la Ville, No 18 du Passage de la Bourse.
Les comptes de taxes de ville pour 1867 et payables en 1868, ont été remis au soussigné qui doit les collecter. Les contribuables qui désirent éviter de nouveaux frais devront s'acquitter avant le 10 du courant.
J. MICHINARD, Avocat assistant de la ville.
4 oct—3t

Changement de Local.
BARNETT & BOUSQUET.
Marchands de Vins et de Liqueurs,
Ont transporté leur magasin du No 31 de la rue Conti
Au No 24 de la même rue. 2oct—3

MADAME SOPHIE SEEUWS, No 190 rue du Canal, a l'honneur d'annoncer qu'elle vendra TOUTES SES MARCHANDISES à 25 p cent au dessous du prix coûtant, à cause du changement de local.
Un grand choix de CHAPEAUX garnis à la dernière mode à $5.
Elle offre à vendre à des conditions avantageuses les installations et les vitrines.
2 oct—1m SOPHIE SEEUWS.

CLUB CONSTITUTION.
IMPORTANT.
Les membres de ce Club sont notifiés qu'attendu qu'il est absolument important d'en connaître le nombre [illegible] pour le service, il est, par le présent, ordonné que tous ceux qui se considèrent comme membres ACTIFS de ce Club aient à se rapporter au Secrétaire JEUDI et VENDREDI 8 du courant à la salle du Club, No 186 rue du Canal, entre les heures de 5 à 9 du soir. Ceux qui négligeront de se rapporter seront rayés du rôle.
Par ordre de JNO. K. AUSTIN Président.
E. Harris, Assistant Secrétaire. 4 oct—4t

AVIS SPECIAL.
Club Rough and Ready du 6e ward.
Les membres de ce club et tous les membres démocrates du ward sont instamment priés de se réunir au wigwam à l'angle des rues de Chartres et Quartier LUNDI MATIN, à 8 heures, pour se rendre au bureau d'enregistrement et se faire enregistrer. On s'attend à y trouver tous les bons citoyens qui sont décidés à maintenir leurs droits d'électeurs.
Par ordre du comité d'enregistrement.
S. W. SCOTT, président.
doct—1f

A. L. G. D. G. A. D. L'U.
Les R... L... ST-ANDRÉ No 6, procèderont demain soir LUNDI 5 courant à l'Init... de plusieurs prof... au G... O... d'Ap... Tous les M... de cet Or... sont invités à y assister.
Par mandement du Vén... F. MARC.
4 oct—1 J. BURON, Secrét.

Société Alsacienne et Lorraine de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1868.
L'ASSEMBLÉE générale trimestrielle aura lieu LUNDI prochain 5 octobre, à 7 heures du soir, à la salle de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St Philippe.
MM. les sociétaires sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du président, J. HAMSTEIN, secrétaire.
3oct—2f

Société de Bienfaisance des Bouchers.
La réunion qui devait avoir lieu aujourd'hui dimanche, pour célébrer l'anniversaire de l'association, est renvoyée à un autre jour à cause de l'inclémence du temps.
Par ordre du Président. F. ZEHENDER, Secrétaire.
4 oct—1f

Salle de la Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.
Nlle-Orléans 4 octobre 1868.
L'ELECTION des officiers de cette Société pour le terme prochain devant avoir lieu MARDI PROCHAIN, le 6 courant, tous les membres sont particulièrement requis de se trouver à la salle à 7 heures précises du soir, au coin des rues Françaises et Champs-Elysées.
Par ordre du Président. N. A. LLAMBIAS.
Louis J. Bouette Secrétaire. 4 oct—1

OUVERTURE
DU
NOUVEAU MAGASIN
DE
WALSHE,
Rue du Canal, No. 110, près de la rue St-Charles.
Le soussigné ouvre, LUNDI, un stock frais de
Habillements de jeunes gens, jeunes garçons et enfants,
De Lingerie de Messieurs.
Ces articles sont de bonne qualité et parfaitement faits à la dernière mode. Ils sont offerts à bas prix au comptant.
Le magasin sera ouvert de bonne heure et jusqu'à une heure avancée (excepté les dimanches). Chaque article portera son prix en chiffres et net. Si l'acheteur n'est pas satisfait, celui-ci peut le rendre et recevra son argent.
Le Département d'Habillements d'Enfants sera l'objet d'une attention spéciale et il n'y en a pas d'aussi complet en ville, [illegible] de Messieurs égalera ce qu'il y a de mieux dans ce genre au Sud.
La politesse, le système de prix fixe et du comptant et un nouveau stock de choix, voilà quelques uns des avantages qu'il offre.
B T WALSHE,
Rue du Canal, No 110,
Ancien magasin de Mme TURNER.
Chemises garanties faites sur commande.
4oct—1f

Excellents marchés dans les Marchandises Sèches.
Grande vente pendant [illegible] jours seulement
Au magasin à bon marché de
REIMAN & FRIEDLANDER.
(Anciennement magasin M. Reiman, le grand acheteur de marchandises à bas.)
138 ...... Rue du Canal 138
(Côté Bayonne.)
[illegible]

Changement de magasin,
Rue du Canal, No 174 Rue du Canal, No 174
Z. EPSTEIN & Co.
ANNONCENT à leurs clients et au public qu'ils transportent en ce moment leur magasin du No 179 à la rue du Canal, au
NO 174 DE LA RUE DU CANAL
(entre les rues Dryades et Baronne)
où ils seront prêts, LUNDI, 5 octobre, à exposer un stock complet de marchandises d'automne et d'hiver qu'ils vendront au bon marché ordinaire.
Rappelez-vous le numéro et le magasin.
Z. EPSTEIN & Co.
Rue du Canal, 174
entre les rues Dryades et Baronne 4oct—3t

Modes & Nouveautés.
UN joli et nouveau choix de ces articles vient d'être reçu par
E. L. E. BONNET
62 Chartres, au 1er
et est offert aux marchands de la ville et de la campagne à des prix réduits. 4 oct—1m

MAGASIN DE MUSIQUE DE
BLACKMAN,
Agence pour la vente des PIANOS de KNABE et des ORGUES de PRINCE,
No 164 de la rue du Canal,
Directement en face du Christ Church.
4 oct—1m

J. A. CELLES,
ARCHITECTE ET ENTREPRENEUR,
VIENT d'arranger ses ateliers rue Bourgogne, No 222, de façon à répondre avec la plus grande célérité à tous les ordres qu'il recevra. Il y sera visible tous les jours de 7 à 9 heures du matin et de 5 à 6 heures du soir. On le trouvera aussi tous les jours à son bureau, Passage de la Bourse No 37, où il continue à s'occuper de plans de construction et de plans de ventes. A vendre une quantité de portes et fenêtres.
4oct—1m PP

Demande de Pension.
ON demande, pour les jeunes gens bien recommandés, la PENSION dans des familles parlant le français, l'anglais, l'espagnol ou l'allemand. Le prix doit être modéré. Le paiement se fera tous les mois et d'avance. S'adresser de [illegible] au Collège Commercial de Dolbear, [illegible]
4 oct—1f

Changement de Magasin.
MME WASHINGTON annonce aux dames et au public qu'elle a transporté ses MAGASINS DE MODES, CONFECTIONS ET GARNITURES au No 197 de la rue du Canal, entre les rues Bourgogne et Remparts. On y trouvera les derniers modèles. [illegible]
4oct—1m

Tête de Maure, Chocolat.
20 caisses fromages Tête de Maure,
10 " Huile et Pâté de [illegible]
20 " Olives, [illegible]
40 " Olives farcies
30 " Anchois à l'huile [illegible]
3 " de [illegible]
[illegible] livres Chocolat, [illegible]
[illegible] coin St-Louis et Royale.

$20 de récompense.
PERDUE hier matin 3 octobre, dans la rue de la rue des Ursulines à la Vieille-Levée, en passant par les marchés français, une MONTRE EN OR à simple boitier, de la fabrique [illegible] portant le No [illegible] et sur laquelle sont gravées, à l'extérieur, les lettres L. F. P. Une chaîne en caoutchouc y était suspendue. La personne qui la rapportera au No 50 de la rue de la Douane, recevra la récompense ci-dessus et il ne lui sera fait aucune question.
4 oct—1f

Avis important.
AUX CHEFS DE FAMILLE, AUX RESTAURATEURS ET AUTRES.
Ils peuvent faire mettre leurs vieux rechauds à neuf à l'établissement de McLAUGHLIN, No. 201 de la rue du Magasin, coin Première. McLaughlin fait aussi des cadres [illegible] au Bureau de la Poste.
Les personnes qui voudraient transformer leurs cadres dorés en cadres imitation bois de rose, auront à s'adresser à M. McLaughlin.
4oct—1f

Invitation aux musiciens amateurs.
LE soussigné et un comité de dames invitent respectueusement tous les amateurs (chanteurs et musiciens) à l'école et à celle du "Chant de la Cité de St-Louis" [illegible] qui aura lieu au Théâtre de l'Opéra, au profit des Asiles des Orphelins de la rue de l'Opéra.
La première répétition aura lieu [illegible]
T. VON LA HACHE,
Organiste de l'Eglise Ste Thérèse.
N. B.—Les artistes de l'orchestre qui désireraient s'engager sont priés de s'adresser au No 17 de la rue Chartres. 1er oct—4f

Entrepôt de Tapis et de Toiles cirées.
ELKIN & Co.,
168 ...... Rue du Canal 168
En face du Christ Church.
REÇOIVENT, en ce moment, de
Nouveaux Genres de Tapis
en VELOURS,
BRUXELLES,
TROIS PLIS
et INGRAIN
Egalement:
TOILES CIREES, STORES,
RIDEAUX DENTELLES et DAMAS
Et un grand assortiment d'articles de TAPISSERIE, qu'ils vendent aux plus bas prix du marché, au comptant. 13sept—au 31 déc P P

A. SORRE. E. SORRE.
PARIS. NEW-ORLEANS.
A. SORRE,
Importation directe d'articles de fantaisie de Paris:
55, RUE DE CHARTRES, N. O.
52, rue Paradis-Poissonnière, 137 Faubourg St-Denis. } Paris.
Rubans, trimming, fleurs, dentelles, chapeaux, fausse bijouterie, plumes, gants, velours, &c.
Cette maison reçoit chaque semaine des nouveautés achetées à Paris par M. A. Sorre lui-même, sans l'intermédiaire de commissionnaire.
3sept—1m P.P. A. SORRE.

Nouvelles Marchandises d'Automne
F. G. BARRIÈRE & Co
135.... RUE DU CANAL.....135
Ouvrent en ce moment leur nouveau stock de MARCHANDISES D'AUTOMNE, reçu par les derniers arrivages de France et de New-York, consistant en partie d'ALPACAS, POPELINES, MOZAMBIQUES, MOUSSELINES DE LAINE, MERINOS, &c. &c.
Aussi—Un grand assortiment de SOIE COULEUR qu'ils vendront à grand sacrifice.
BAS COTON pour dames et fillettes, CHAUSSETTES pour hommes et garçons, des premières manufactures.
TOILE A DRAPS 12/4 et 13/4, TOILE A TAIES D'OREILLERS, DAMAS FIL 8/4 et 10/4 pour nappes, NAPPES et SERVIETTES DAMASSÉES, OUVRÉES pour Essuies Mains de toutes les qualités, COTON BLANC et ECRU, 4, 6, 8, 10 et 12/4.
INDIENNES françaises, anglaises et américaines, de tous dessins, que nous offrons aux plus bas prix. Nous invitons nos amis et le public à venir examiner notre stock.
Aussi. Un grand assortiment de DRAPS et CASIMIRS NOIRS, que nous offrons à grand sacrifice.
Les Marchands Tailleurs sont invités à venir s'assurer par eux-mêmes de la réduction de nos prix.
F. G. Barrière & Co,
27sept—6f 135, rue du Canal.

W. DAUPHIN,
150, Rue du Canal,
Vient de recevoir
150 CAISSES DE PAILLE,
dernières nouveautés
PAILLE D'ITALIE ET ANGLAISE.
CHAPEAUX pour dames et fillettes, paille de riz et glacé.
—AUSSI—
Un superbe assortiment de CREPES et TULLES illusions, DENTELLES blondes, couleurs assorties; DIADEMES et voilettes.
Un choix de RUBANS, CORDELIERES et GARNITURES.
W. DAUPHIN,
150, rue du CANAL.
Maison de gros 66 rue de la DOUANE.
5juillet—D [illegible]

Changement de local.
E. PROLLAND, horloger, établi depuis dix ans au No 1 de la rue Carondelet vient de transporter son magasin au No 145 de la rue du Canal, entre les rues Bourbon et Dauphine. [illegible]

Cuisinière et blanchisseuse.
ON demande une bonne femme blanche pour faire la cuisine et blanchir pour une petite famille.
S'adresser au No 7 de la rue St Claude, entre les rues Esplanade et Kerlerec. 3oct—6f

A. BROUSSEAU & Co,
17 ...... Rue de Chartres 17
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIREES, NATTES Chine et cocos, COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, RIDEAUX DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINEES, NATTES, TOILES CIREES pour voitures et tables, TOILES CIREES de 1 à 8 verges de large, ETOFFES à RIDEAUX en laine, reps, damas, CORNICHES, BANDES, FLECHES, GLANDS, CORDES, [illegible]
27sept—1y PP

Le Docteur THOMAS LAYTON
Offre respectueusement ses services au public.
Cabinet, No 67 de la rue de Chartres.
[illegible]

Huile d'Olives.
En débarquement du navire "Nouveau-Mexique" et à vendre par les consignataires:
100 caisses HUILE D'OLIVES, extra supérieure, de la maison [illegible] de Beauce, en grandes et demi-bouteilles.
L. GRAND & Co.
1er oct—1f No 2 rue St-Louis.

Sardines à l'Huile.
250 caisses SARDINES à l'huile, boîtes, à la marque [illegible] En débarquement du navire "Nouveau Mexique", à vendre par
L. GRAND & Co
1er oct—1f No 2, rue St-Louis.

GROCERIES A VENDRE.
A vendre pour cause de départ une GROCERIE située coin [illegible] Dumaine et [illegible] avec tout ce qui est nécessaire. [illegible]
S'adresser sur les lieux. 1er oct—1f

Compagnie du Chemin de Fer Central de l'Illinois
LE bureau général de cette Compagnie a été transporté au No
26 ...... Rue Carondelet 26
(au premier.)
JAMES T. TUCKER,
1er oct—1m Agent général au Sud.

Nelligan & Bassetti,
ENCANTEURS
Bureau, No 164 de la rue de la Commune.
LES soussignés ont transporté leur bureau du No 74 de la rue Carondelet au No 164 de la rue de la Commune où ils se chargent des ventes de propriétés foncières et mobilières, esclaves, [illegible] meubles et de ventes de tous genres.
Ayant abandonné toute autre affaire, ils consacreront tout leur temps et toute leur attention aux affaires qui leur seront confiées.
Ils remercient leurs amis et le public de l'appui dont ils les ont honorés et espèrent qu'ils les leur continueront.
1er oct—1m PP NELLIGAN & BASSETTI.

Demande.
ON demande une fille de couleur parlant bien l'anglais pour travailler dans un ménage. S'adresser de 8 heures du matin à [illegible]
G. L. BRIGHT,
No 62 de la rue Prytanée, près Thalia.
1er oct—6

A VENDRE
A bon marché pour cause de départ un nouveau remède contre le mal de reins et les [illegible] Le seul qui guérisse ces sortes de maux [illegible] Nombre de certificats attestent l'efficacité de ce remède.
A. PERRIER,
1er oct—1f 240 rue Dauphine

$5 de Récompense.
Perdu dimanche dernier, un CHIEN SETTER noir à longs poils ayant une tache blanche sur la poitrine et répondant au nom de DUC. La personne qui le ramènera recevra la récompense ci-dessus. S'adresser au No [illegible] rue Labarpe.
1er oct—1f

F. J. QUINLAN & CO.
Marchands de chapeaux et de casquettes, entre et 1 ine
ARTICLES EN PAILLE—Pour dames et messieurs
Changement de local.
Du No [illegible] de la rue de la Commune au No 27 [illegible] de la rue des Magasins 27
Coin Nord-Ouest des rues Magazine et Gravier.
F. J. QUINLAN, W. H. HOPE. } Nlle-Orléans, New York. 3sept—1m

Compagnie du Chemin de Fer du Sud Est.
Bureau, No 16 de la rue de la Commune.
LES actionnaires de cette Compagnie sont informés qu'ils sont requis de payer un versement de $10 par action, au bureau de la compagnie. [illegible] le 26 octobre prochain.
Par ordre des Directeurs,
H. CASTAREDE,
27 sept—1m Secrétaire.

EN débarquement du navire Nouveau Mexique, de Bordeaux:
35 barriques VIN ROUGE St-Estèphe.
[illegible]
Et caisses HUILE D'OLIVE VIERGE, 12 bouteilles [illegible]
A vendre par A. ROCHEREAU & CO.
[illegible]

Genièvre! Genièvre! Genièvre!!!
DE la marque LA CLOCHE [illegible] au magasin et à vendre par
Vor MAIGNAN & LABORDE,
22 et 24 rue Bienville.
3sept—3

EN débarquement du navire "Nouveau Mexique" et à vendre par les consignataires:
[illegible] du bouquet VIN rouge [illegible]
100 caisses FRUITS à l'eau-de-vie Lafaurie fils.
CAZAUX & VERGNOLE,
73 Vieille Levée.
3sept—6f

EN magasin—200 paniers anisette Marie Brizard & Roger.
200 paniers anisette Chauvet fils
20 caisses [illegible] Porto Cabella
25 do [illegible]
75 do vermouth Noilly Prats & Co.
25 do curaçao [illegible]
20 do [illegible]
Ainsi qu'un assortiment de liqueurs de [illegible]
CAZAUX & VERGNOLE
3sept—6f 73 Vieille Levée

Porc, Chandelles, Huile, &c.
100 BARILS HUILE DE GRAISSE d'hiver, marque Procter & Gamble,
50 caisses CHANDELLES de l'Etoile, marque Procter & Gamble,
100 caisses SAINDOUX en boîtes, même marque,
30 barils PORC MESS,
20 tierçons GRAISSE ou SAINDOUX de choix,
50 tierçons JAMBONS AU SUCRE, de Rawson,
BACON, AMIDON, WHISKEY, &c. &c.
A vendre par
OSCAR BERCIER & CO.,
30sept—6f No 51, rue Perdido.

Magasin de Cheveux.
LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a transporté son magasin de cheveux du No 43 rue de Chartres au No 70 rue Baronne.
On trouvera toujours chez lui, le véritable BLANC DE VIGNE, de la célèbre maison Ladvocat Darquet [illegible] de Paris ainsi que les parfums les des principales maisons de Paris.
1er oct—6f E. ROLLAND.

AGENCE SPECIALE D'EAUX-DE-VIE FRANÇAISES POUR LE SUD.
Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
Importateurs de Vins, Cognac, Sardines, &c.,
Nos. 22 & 24, RUE BIENVILLE—NOUVELLE-ORLÉANS.

Eaux-de-vie en Douane et à l'acquitté.
SEULS AGENTS DES MARQUES
CHAMPAGNE VINEYARD PROPRIETORS CO. COGNAC.
GAUTIER FRERES, "
GOLDENBURG, "
HENRY SUTTON, "
ALEX SEIGNETTE, LA ROCHELLE.
LARRONDE FRERES, COGNAC.
La O. LANYER, "
—IMPORTATEURS—
Des célèbres GENIEVRE de "LA CLOCHE"
De Cognac OTARD DUPUY & CIE, et autres marques célèbres.
Echantillons et prix courants fournis sur demande.

Vins rouges et blancs en barriques et en caisses.
J. Lebrun, "Eagle Brand"; T. Dumet, "Lion's Brand"; F. F. Eyquem, Ch. Tonlan, Larronde Frères, Margaux, Haut-Brion, Haut-Sauterne; J. B. Clerc & Cie, le CELEBRE CHATEAU PAPE CLEMENT, en barriques, demi-barriques et caisses, bouteilles et demi-bouteilles; vins fins de A. De Luze & Fils.
Champagne.
Le célèbre "Black Seal", Vin Impérial et Royal Hunter de Xer. Desbordes et Fils; Ackerman Laurance, Sillery Mousseux et autres marques en haute lice et demi bouteilles.
Sardines à l'huile; Viandes et Légumes conservés; Sardines désossées et Pâtés Truffés de Gurras Jne et Fils. Bouchons, A. Nobara;
Huile d'Olive, Fruits à l'eau-de-vie, Prunaux, Porto, Sherry et Madère.
1er oct—6m

CHAPEAUX. CHAPEAUX.
J. J. ALBERT,
60, RUE DE LA DOUANE 60.
Aux Marchands de la ville et de la campagne.
Il En magasin, et arrivant par chaque steamer de New York et d'Europe un grand assortiment de chapeaux et de casquettes, de feutre, fourrure, soie, casimir, drap et velours, pour hommes, enfants et enfants, choisi expressément pour le Nord et en Europe pour la vente de la ville et de la campagne. Messieurs les acheteurs sont respectueusement invités à visiter ce choix de marchandises.
☞ Prix remarquablement réduits. 8sept—1m

En débarquement de la barque "Nouveau-Mexique", et à vendre par le soussigné:
150 barriques VIN ROUGE COTE DE CLAIRAC,
150 caisses do STE-EULALIE
150 do do CHATEAU DE CURSAN,
150 do do ST LOUBES,
150 do do LEOVILLE.
C. CAVAROC,
2e sept—6f 5 Passage de la Bourse.

C. CAVAROC,
Négociant Commissionnaire.
5 PASSAGE DE LA BOURSE 5
Je fais des avances libérales sur coton et autres produits consignés à mes amis de Bordeaux, du Havre et de Liverpool.
C. CAVAROC.

CHAMPAGNE, J. ROUSSILLON & Cie—
A vendre par C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—
300 barriques COTE DE CLAIRAC,
125 " CHATEAU DILLON, S. F.,
30 " COTE DE BOURG S. F.,
30 demi barriques COTE DE FRONSAC, S. F.
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC.

VIN ROUGE EN CAISSES—
300 caisses ST-JULIEN,
100 " STE-EULALIE,
100 " ST-LOUBES,
100 " CHATEAU TALBOT,
150 " CHATEAU DILLON,
150 " CHATEAU TERREFORT,
150 " ST-ESTEPHE,
25 " CHATEAU LAFITTE,
25 " CHATEAU MARGAUX,
18 " CHATEAU LATOUR,
25 " HAUT BRION,
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC.

VIN BLANC EN BARRIQUES—
30 barriques CHATEAU DE CURSAN,
30 " ENTRE-DEUX-MERS,
150 barils "
150 " CHATEAU DE CURSAN,
5 demi barriques SAUTERNE.
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

VIN BLANC EN CAISSES—
100 caisses CHATEAU DE CURSAN,
30 " CHATEAU IQUEM,
4 " CHATEAU COUTET,
400 " GRAVES No 18,
150 " SAUTERNE, No 16,
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

PORTO SHERRY—
50 barriques PORTO, vieux et de qualité supérieure
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

VERMOUTH, NOILLY, PRATT & CIE.
1200 caisses Noilly, Pratt & Cie.
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

HUILE D'OLIVE, J. PLAGNIOL—
300 paniers, 22 onces.
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

DAMEJEANNES VIDES—
2000 damejeannes de 5 gallons,
2000 " de 1 gallon.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC.

PANIERS DE BOUTEILLES VIDES—
400 paniers de bouteilles vides, 22 onces.
En magasin et à vendre par
C. CAVAROC.

MARIE BRIZARD & ROGER—
400 caisses Liqueurs assorties—Anisette, Marasquin, Curaçao, Crème de Vanille, Cacao Chouva à la Vanille, Crème de Moka, Eau-de-Vie de Dantzic, Crème de Menthe.
Au magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

HOFFMAN FORTY—
50 caisses Crème de Noyau, Huile de Kirsh, Kirschenwasser, Eau de Noyau.
En magasin et en douane, à vendre par
C. CAVAROC.

COGNAC—COUQ PENE ET FILS—
150 quarts, 1865—1866.
125 octaves "
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC.

COGNAC—ACHILLE PETIT—
30 quarts, 1816,
200 caisses "
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC.

COGNAC—SEIGNOURET FRERES—
200 caisses.
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC.

CHAMPAGNE—L. RŒDERER—
A vendre par
C. CAVAROC.

SARDINES A L'HUILE—
250 caisses, 1/4 quarts, H. Dubois,
150 " 1/2 demi, Scubiolles,
En magasin et en Douane, à vendre par
C. CAVAROC.

BRIQUES DE LA CAMPAGNE—
1,500,000 briques de la campagne, à livrer sur l'habitation ou en ville, par
C. CAVAROC.

TUILES—
30 000 tuiles à livrer sur l'habitation, par
17 sept— C. CAVAROC.

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans offre ses services au public comme professeur des Langues anciennes et modernes, et des Sciences Mathématiques et Physiques. Les personnes qui désireraient faire suivre à leurs enfants des cours particuliers sont priées de s'adresser au bureau de l'Abeille, 73, rue de Chartres.
16juillet—6f

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CANADAVANT.
CHIRURGIEN DENTISTE
186 ......RUE DU CANAL......186
entre Bourgogne et Remparts, exécute toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—6f PP

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 3 OCTOBRE—CLASSE 372.
Décidé par le tirage de la loterie de l'Etat du Missouri.
Plan de Police

30	55	35	21	15	1	10	71	65	43	23	39	58	—	—

Le soussigné donne des renseignements et paie les montants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD
Marchand de billets de loterie
Au coin des rues St-Charles et Union
AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues primes gagnées, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent.
24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Georgie,
au profit de l'Asile des orphelins de maçons
PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 3 OCTOBRE.
No 424

62	20	68	11	44	13	60	27	61	14	19	7	40	43	—

Les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.
Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants.
DAVID C. JOHNSTON Agent
12 mai—1m

HEBERT & ESCOUSSE,
59, RUE DE CHARTRES,
(Coin Bienville.)
ABONNEMENTS AUX JOURNAUX FRANÇAIS
—POUR 1868,69 ET 1869—
Réduction de Prix.
NOUS avons l'honneur d'informer les dames et généralement toutes les personnes abonnées aux publications françaises, modes, littérature, arts, sciences, &c., &c., qu'une réduction, souvent importante, a été faite pour la nouvelle année sur la majeure partie de ces journaux.
NOTA—Les abonnements sont invariablement payables d'avance.
29sept—3f

GRAND SACRIFICE
DE
MARCHANDISES,
POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
PEPIN & TURCOTTE,
131 Canal, entre Royale et Bourbon.
$300,000
De marchandises étrangères et du pays, nouvellement importées, le tout devant être vendu d'ici au 1er novembre prochain.
A partir de lundi, 14 courant, jusqu'au 28 octobre nous vendrons toutes nos marchandises, sans égard au prix coûtant. Après cette date, la balance du stock sera vendue à l'encan, sans aucune réserve. Les familles qui ont besoin de marchandises devront profiter de cette bonne occasion qu'ils ne pourront avoir de meilleur marché qu'elles ne pourront acheter en d'autres circonstances.
13 sept—1 PP P&T.

Propriétés à louer.

A LOUER,
LA MAISON à trois étages située rue Bienville No 79, entre les rues Royale et Bourbon. On peut en prendre possession immédiatement.
S'adresser au bureau du [illegible]
19 sept—PP

On demande une bâtisse
Convenable pour la manufacture de boîtes en bois et en carton, [illegible] Conti et qui a une cour de [illegible] S'adresser à [illegible] Metropolitan Box Company" No 16 de la rue Natchez.
4oct—3f

A Louer,
La belle et agréable maison No 34, rue de l'Esplanade, anciennement résidence de la famille Rajon. Possession immédiate.
S'adresser à côté, No 36, ou au No 7, rue St-Louis.
3oct—6f

A LOUER
Une grande et belle maison en briques à trois étages No 325 de la rue de Chartres, près la rue St-Ferdinand, et a tout le confort et les installations nécessaires [illegible] Les chars du Canal, des Remparts et de Chartres passent [illegible] Le loyer [illegible] par mois, les six premiers mois $80 par mois. S'adresser à
ALFRED KEARNY,
2 oct—3 No 82 de la rue des Magasins.

AVIS
A louer ou à vendre, encoignure Harpe et Dorgenois, une maison neuve couverte en ardoises; elle est composée de 5 grandes chambres de file, une galerie et cabinet, cuisine détachée, [illegible] bonne commode.
1er octobre—10f

A LOUER,
MAISON à louer au No 76, rue des Remparts. S'adresser à
D. A. CHAFFRAIX,
1er oct—6f 54 rue de la Douane.

A Louer, à bas prix,
UNE MAISON HAUTE à étages, très bien située, avec un [illegible] No 42 entre Dumaine et Bienville, contenant sept chambres [illegible]
Aussi—Une petite maison [illegible] rue du Bayou, entre Treme et Marais. [illegible]
S'adresser à THOMAS & KEAR [illegible]
1er oct—1f Bienville entre Chartres et Levée

Magasin à Louer.
Le magasin en briques à trois étages situé rue [illegible] S'adresser à THOMAS & KEAR, 36, rue Bienville, entre Chartres et Levée
[illegible]

A louer, à prix réduit
Le premier et second étage du GRAND MAGASIN No [illegible] de Chartres et [illegible]
S'informer au bureau même. 20 sept—6f

A LOUER
La grande et belle maison No 178 de Dauphine, entre Toulouse et St Louis
S'adresser à F. A. GUILINO, [illegible] ou à P. AVENDANO, 114 rue Commune.
2sept—1m

A Louer,
La belle maison No 119 rue St-Louis, entre Remparts et Rampart [illegible] (ancienne demeure de J. M. Caudière).
S'adresser à C. MADUELL, [illegible]
26 sept—1m

A louer
Tout le 1er étage au-dessus du magasin de T. Morsey encoignure Royale et Toulouse. Grand et bon logement.
S'adresser au magasin
3sept—1f

A Louer,
UNE JOLIE RÉSIDENCE [illegible]
S'adresser à L. BERCIER.
[illegible] Encoignure Columbus et Dorgenois

Magasin à Louer
A LOUER—Le haut du magasin No 43, de la rue Vieille Levée entre Dumaine et Bienville, à partir du 1er octobre prochain. S'adresser à
F. STIERZENEGGER,
3sept—1m Rue de la Vieille Levée No 43.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

CE chemin, qui a été allongé, est ouvert à partir de Dimanche, 19 du courant.
Prix du billet, pour aller au Lac et retour, le même jour ...... 25 cents
Enfants au-dessous de 12 ans ...... 15 cents
L'extrémité du chemin est à l'est [illegible] à l'angle de la rue Lafayette où à quelques pas de nos débarcadères des bateaux à vapeur et des chevaux [illegible] immédiat de tous les ENTREPOTS ET DES NEGOCIANTS EN PRODUITS DE L'OUEST, la Compagnie a élevé une GRANDE GARE POUR LE FRET capable de recevoir un nombre de mille balles.
Les convois à cet effet [illegible] aussi souvent que possible, partiront comme suit, (ils s'arrêteront à la rue du Canal, au marché français, à l'avenue des voyageurs et à la rue Claiborne.)
Les convois à vapeur partiront de la gare [illegible] Les convois à vapeur partiront du Lac.
[illegible]
Le convoi de 5 heures du soir, venant du Lac n'aura plus lieu que la gare des voyageurs (du Champs-Elysées.)
Le char à cheval partira de la ville à 6 heures du matin, et du Lac à 9 heures du soir. Pour le moment il ne sera pas reçu de fret.
O. FANDFLY, Surintendant Général.
18juillet—6f PP